



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°130 du 4 février 2022

UNE

LE PROGRAMME FEDER/FSE/FTJ 2021-2027 EST DÉPOSÉ



En 2019, la Région Auvergne-Rhône-Alpes commençait l'élaboration du Programme FEDER/FSE+/FTJ 2021-2027. Ce processus s'est achevé le 26 janvier dernier avec le dépôt officiel du document auprès de la Commission européenne, pour une approbation envisagée au printemps.

Crédit photo© L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes

Toutes les étapes d'écriture du programme ont demandé des consultations régulières des membres du comité de suivi ainsi que de l'ensemble des acteurs intéressés par cette démarche. Plus de 300 contributions ont été transmises à l'Autorité de gestion concernant le volet régional, mais également les volets interrégionaux Rhône/Saône et Massif Central.

Les équipes de la Commission européenne ont également été consultées afin que les orientations politiques portées au niveau européen soient bien retranscrites dans le contenu du programme. Ces nombreux échanges ont permis de consolider [une version 5 du programme](#).

Cette version a été soumise à la Commission le 26 janvier dernier ce qui a entraîné l'ouverture de la phase officielle de consultation interne de l'ensemble des Directions générales. Ainsi, il est possible que le document disponible subisse quelques modifications pour répondre aux exigences européennes. A noter que les premiers dossiers de demande de financement auprès de la Région pourront être déposés à partir du 15 février prochain de manière entièrement dématérialisée.

Le programme 2021-2027 a été présenté lors de la **semaine de lancement des programmes européens 2021-2027**, qui s'est déroulée du **31 janvier au 4 février 2022** (voir [le communiqué de presse](#)). Tous les webinaires sont à voir ou à revoir pendant un mois sur [la plateforme dédiée](#).

Pour en savoir plus sur le programme FEDER/FSE+/FTJ 2021-2027, consultez [la page dédiée du site L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes](#).

NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

LANCEMENT DU PILIER RÉGIONAL HYDROGÈNE



Le 27 janvier avait lieu le [lancement](#) du Pilier régional d'[Hydrogen Europe](#), l'association européenne des industriels de l'hydrogène.

Crédit photo© Hydrogène Europe

La création de ce pilier est le fruit d'une étroite collaboration avec le [partenariat européen Hydrogen Valleys](#), co-animé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il permet aux 60 régions du partenariat d'adhérer à Hydrogen Europe et ainsi de bénéficier d'une grande partie de son offre de service en plus d'une ressource dédiée aux problématiques des régions dans le développement de projets hydrogène à l'échelle européenne. La matinée de lancement qui a rassemblé plus de 350 participants en ligne, était co-présidée par les représentants des 4 régions leaders de ce partenariat (Aragon, Normandie, Pays-Bas du nord et Auvergne-Rhône-Alpes) dont Fabrice Pannekoucke, conseiller délégué aux espaces valléens, qui a rappelé l'importance stratégique de cette filière pour la Région et les nombreuses actions engagées à l'échelle européenne pour la valoriser.

INTERREG ALCOTRA : COMITÉ DE SUIVI DU 18 JANVIER ET DÉPÔT DU PROGRAMME 21-27



Les membres du Comité de suivi France-Italie se sont réunis à Turin pour notamment valider la dernière version du PO 2021-27 transmis ensuite à la Commission européenne

Crédit photo© Interrge ALCOTRA

Fabio CAROSSO, Vice-président de la Région Piémont, Assesseur à l'Urbanisme, à la Planification territoriale et paysagère, au développement de la Montagne, des Forêts, Parcs et aux Collectivités locales et **Yannick NEUDER**, Vice-Président délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche, à l'Innovation, au Numérique et aux Fonds européens de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Autorité de gestion du Programme INTERREG de coopération transfrontalière franco-italien [ALCOTRA](#), ont présidé ce Comité de suivi qui s'est déroulé en modalité hybride, donnant à l'ensemble des membres du Comité la possibilité de participer à la réunion en distanciel.

A cette occasion les Régions françaises et italiennes, les Départements, Provinces et Métropoles du territoire transfrontalier ainsi que la Commission européenne et les Etats membres ont validé la version définitive du Programme opérationnel (PO) 2021-2027 qui a ensuite été transmis à la Commission européenne le 31 janvier. La validation du programme par la Commission européenne devrait intervenir avant l'été. Le programme envisage de lancer un premier appel à projets dès le printemps 2022. Ce nouveau programme va mobiliser un montant FEDER (Fonds européen de développement régional) de 182,3 millions d'euros sur des priorités telles que la santé, l'environnement, l'adaptation au changement climatique, l'innovation, la formation, la jeunesse, la territorialisation et le tourisme durable.

Le Comité de suivi a examiné les projets du dernier appel ALCOTRA 2014-2020 « Relance » et « Passerelle » pour un budget de 15 millions d'euros en surprogrammation. Dans le cadre de l'appel à projets « ALCOTRA- Relance » sont financés des projets répondant à une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie en apportant des solutions durables aux territoires ALCOTRA face à la crise sanitaire et aux conséquences de la tempête Alex. « ALCOTRA - Passerelle » permet

aux projets ALCOTRA déjà lancés de proposer de nouvelles actions visant à répondre au contexte de crise sanitaire ou aux impacts de la tempête Alex sur les territoires touchés.

La liste des projets sélectionnés par le Comité de suivi a été publiée [sur le site du Programme](#).

ACTUALITÉS

EUROPE CRÉATIVE 2022 : PROGRAMME DE TRAVAIL ET PREMIERS APPELS



Creative
Europe

Un budget de 385 millions d'euros est disponible pour les projets des acteurs des secteurs culturel et créatif.

Crédit photo© Europa.eu

En adoptant le 13 janvier [le programme de travail](#) du programme Europe créative pour l'année 2022 la Commission européenne a annoncé que celui-ci bénéficierait d'une enveloppe budgétaire jamais atteinte s'élevant à 385 millions d'euros, soit 100 millions supplémentaires par rapport à 2021. Ce soutien renforcé aux acteurs culturels et créatifs est justifié en effet par les difficultés subies par le secteur depuis le début de la crise sanitaire ainsi que par la concurrence mondiale croissante. Sur l'enveloppe totale, 131 millions d'euros iront au volet Culture, 220 millions au volet MEDIA et les 34 millions restants seront alloués au volet transsectoriel. [Les premiers appels à propositions](#) ont été publiés début février. A noter en particulier que les appels annuel « coopération culturelle » (petite, moyenne et grande échelle) ont été publiés le 1^{er} février avec une date de clôture fixée au 31 mars. Parmi les priorités sectorielles figurent cette année le patrimoine culturel, la musique, le livre et l'édition, l'architecture, la mode et le design et le tourisme culturel durable. Trois appels du volet MEDIA [ont également été publiés le 3 février ainsi qu'un appel sur l'éducation aux médias](#). Des webinaires d'informations seront organisés par le Relais Culture Europe. En savoir plus : [ici](#).

PARLEMENT EUROPÉEN : RENOUVELLEMENT A MI-MANDAT DES POSTES CLÉS



Au-delà de l'élection d'une nouvelle Présidente, la Maltaise Roberta Metsola (PPE), ce sont également les Vice-présidents, les questeurs et les présidents de commissions parlementaires qui ont été élus pour la deuxième moitié du mandat.

Crédit photo©Union européenne, 2021

Suite à un accord conclu entre les trois principaux partis, Parti populaire européen (PPE), Socialistes& Démocrates (S&D) et Renew Europe, le PPE conserve 3 postes de Vice-présidents dont celui de Premier Vice-président qui revient à l'Autrichien Othmar Karas, le S&D obtient 5 postes, le groupe Renew, 3, et enfin les Conservateurs et réformistes européens (CRE), les Verts/ALE et la Gauche (GUE/NGL) se sont partagé les 3 derniers postes

Pour compléter le Bureau du Parlement, cinq questeurs ont été élus parmi lesquels 2 Français, Anne Sander (PPE) et Fabienne Keller (Renew).

Enfin, au niveau des commissions parlementaires, c'est de manière générale la continuité qui a prévalu avec la réélection de la majorité des Présidents en poste. Ainsi les 5 Français Présidents de commissions ont été réélus : Pascal Canfin (Renew) pour la commission de l'environnement, Karima Delli (Verts/ALE) pour la commission transports et tourisme, Pierre Karleskind (Renew) pour la

commission pêche, Nathalie Loiseau (Renew) pour la sous-commission sécurité et défense et Younous Omarjee (GUE/NGL) pour la commission du développement régional.

Pour en savoir plus, consulter [le site du Parlement européen](#)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : DEUX NOUVELLES INITIATIVES EUROPÉENNES LANCÉES



La stratégie européenne en faveur des universités met en avant le rôle de ces acteurs à la croisée de l'éducation, de la recherche et de l'innovation pour contribuer à une économie durable et résiliente.

Crédit photo© Ondine B. Flickr CC

C'est le 18 janvier que la Commission européenne a annoncé l'adoption de [deux nouvelles initiatives centrées sur la contribution des universités et établissements d'enseignement supérieur aux défis rencontrés par l'Europe](#) : la stratégie européenne en faveur des universités et la proposition de recommandation du Conseil visant à jeter des ponts pour une coopération européenne efficace en matière d'enseignement supérieur. L'Europe compte en effet près de 5 000 établissements d'enseignement supérieur, 17,5 millions d'étudiants et 1,3 million d'enseignants dans le supérieur, ainsi que 1,17 million de chercheurs. La stratégie européenne vise à soutenir toutes les universités en Europe et à leur permettre de s'adapter, se développer et de participer à la résilience et à la relance de l'Europe. Elle propose un ensemble d'actions destinées à aider les universités européennes à atteindre quatre objectifs: renforcer la dimension européenne de l'enseignement supérieur et de la recherche; conforter la place des universités comme lieux de rayonnement grâce à des actions de soutien aux carrières et en faveur de la qualité, la pertinence de compétences adaptées à l'avenir, la diversité, l'inclusion, les pratiques démocratiques, les droits fondamentaux et les valeurs académiques; donner aux universités les moyens d'agir en tant qu'acteurs clés du changement dans la double transition écologique et numérique; et renforcer les universités en tant que moteurs du leadership de l'UE et de son rôle sur la scène internationale. Le plan d'action proposé s'appuie sur plusieurs initiatives phares qui doivent être lancée d'ici mi-2024 : porter à 60 le nombre d'universités européennes, œuvrer à l'élaboration d'un statut juridique pour les alliances entre établissements d'enseignement supérieur, permettre la création d'un diplôme européen commun et développer l'initiative relative à la carte d'étudiant européenne. [Réunis à Paris les 24 et 25 janvier 2022](#) dans le cadre de la Présidence française de l'UE, les ministres de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de l'Union européenne ont réaffirmé leur plein soutien aux alliances telles que les universités européennes et reconnu le besoin d'aller plus loin, en particulier en préparant un statut juridique dédié, pour permettre aux universités européennes de délivrer des diplômes européens, de recruter en commun les meilleurs chercheurs et étudiants au plan international et d'établir des structures conjointes tel que des laboratoires de pointe.

POUR LES EUROPÉENS, L'ENJEU CLIMATIQUE EST LE PRINCIPAL DÉFI A RELEVER



Avant la santé, les questions migratoires ou celle liées à l'énergie ou au pouvoir d'achat, ce sont les sujets climatiques que les Européens placent en tête de leurs préoccupations pour l'avenir, selon un récent sondage.

Crédit photo© ImAges ImpoObables Flickr CC

L'Eurobaromètre sur l'avenir de l'Europe [publié le 26 janvier dernier](#) précise que 91% des 15-24 ans estiment que la lutte contre le changement climatique peut contribuer à l'amélioration de leur santé

et de leur bien-être, tandis que 84% des personnes âgées de 55 ans ou plus sont du même avis. Près d'un Européen sur deux (49%) considère le changement climatique comme étant le principal enjeu de portée mondiale pour l'avenir de l'UE, un soutien massif étant exprimé en faveur des objectifs environnementaux du Pacte vert européen: 88% des Européens estiment qu'il importe d'accroître la part des énergies renouvelables dans notre économie et de parvenir à une plus grande efficacité énergétique, tandis que 80% s'accordent sur l'importance de faire de l'Europe le premier continent à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050 et d'encourager le développement du marché des véhicules à émissions faibles ou nulles.

Cette enquête commandée conjointement par la Commission et le Parlement européen et réalisée en septembre-octobre 2021 apporte un éclairage sur les avis et opinions des Européens concernant [la conférence sur l'avenir de l'Europe](#), ainsi que sur les principaux défis auxquels l'Union est confrontée.

L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement dans le domaine de la culture ?

L'appel à propositions « projets de coopération culturelle » du programme Europe créative a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo © Janelle – Flickr CC

ÉDITION 2022 DES PRIX DU NOUVEAU BAUHAUS EUROPÉEN

Les projets doivent être soumis avant le 28 février 2022 (19h).

Après une première édition qui a suscité beaucoup d'intérêt (plus de 2000 candidatures), suite au [lancement de l'initiative du Nouveau Bauhaus européen](#), la Commission européenne a décidé de reconduire l'appel à candidatures pour les prix pour l'année 2022. Ainsi 18 prix au total dont 2 prix du public seront attribués pour récompenser, d'une part, les idées de jeunes talents (moins de 30 ans) et, d'autre part, les projets et idées existants, achevés au cours des deux dernières années qui contribuent à la création de lieux qui allient beauté, durabilité et inclusion, dans quatre catégories :

se reconnecter avec la nature, retrouver un sentiment d'appartenance, donner la priorité aux lieux et aux personnes qui en ont le plus besoin et favoriser une réflexion à long terme sur le cycle de vie, intégrée dans l'écosystème industriel. Les gagnants recevront des prix pouvant aller jusqu'à 30 000 euros. Pour en savoir plus, consulter [le site dédié](#). Pour consulter les gagnants de l'édition 2021, c'est [ici](#).

PRIX CHARLEMAGNE POUR LA JEUNESSE EUROPÉENNE (#ECYP2022)

Chaque année, le prix Charlemagne apporte son soutien aux résidents européens âgés de 16 à 30 ans, pour leur contribution au développement de l'Europe.

Pour soutenir la démocratie européenne et la participation des jeunes à l'avenir de l'Union, le [prix Charlemagne](#) récompense les projets conçus par des jeunes en faveur de la coopération et du dialogue. Pour participer, jusqu'au 13 février, c'est [ici](#). A terme, le lauréat recevra 7500 euros pour développer son projet, le deuxième 5000 euros et le troisième 2500 euros. La cérémonie de remise des prix est programmée au mois de mai, à Aix-la-Chapelle.

DICO DE L'EUROPE



AGENCE EUROPÉENNE DES MÉDICAMENTS

Les missions de l'Agence européenne des médicaments (EMA) ont été révisées pour répondre aux besoins liés à la pandémie

[L'EMA](#) a pour mission de contrôler les médicaments dans l'Union et d'autoriser leurs mises sur le marché, à partir de demandes présentées par les laboratoires. En outre, elle facilite la mise au point des médicaments et fournit les informations indispensables aux patients et professionnels de santé. Pour tenir compte de la pandémie, les missions de l'Agence ont été [renforcées](#) récemment. « *Les nouvelles règles permettront à l'Agence d'atténuer et de surveiller de près les pénuries de médicaments et de dispositifs médicaux lors d'événements majeurs ou d'urgences de santé publique et de faciliter l'approbation plus rapide des médicaments susceptibles de traiter ou de prévenir une maladie provoquant une crise de santé publique.* » Le règlement relatif à ce rôle renforcé de l'Agence a été [publié au Journal officiel du 31 janvier](#) et sera applicable à partir du 1^{er} mars.



Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Écrire à la délégation](#)